



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité 2024

SERVICE

Apartements de Coordination Thérapeutique

du **Val-de-Marne**

SERVICE
APARTEMENTS DE
COORDINATION THERAPEUTIQUE
44 places autorisées

VAL-DE-MARNE

100/112 avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN-BICETRE

TEL. 01 49 60 65 57

FAX 01 46 71 75 48

FINESS 940003999

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

SOMMAIRE

1	Présentation Générale	3
1.1	Présentation de la Fondation Maison des champs.....	3
1.2	Présentation du service ACT 94	5
2	Les ACT 94 de la FMDC	7
2.1	La Répartition des financements	7
2.2	Le Bilan Quantitatif.....	7
2.3	Les personnes accueillies en 2024	9
2.3.1	Profils des personnes accueillies	9
2.3.2	La coordination avec l'équipe ACT HLM en 2024	10
2.3.3	Les profils médicaux en 2024.....	11
2.4	Le maintien à domicile	13
2.5	Les sorties du dispositif.....	13
3	Les activités de la coordination médico-psycho-sociale.....	15
3.1	Travail collectif	15
3.2	Accompagnement par le pair aidant médiateur de santé	15
3.3	Accompagnement social.....	17
3.4	Accompagnement et soutien psychologique.....	18
3.5	Activités hors ETP.....	19
4	L'accompagnement.....	22
4.1	le programme Éducation Thérapeutique du Patient (E.T.P.)	22
4.1.1	Mise en œuvre du programme E.T.P. 2024	22
4.1.2	Les chiffres 2024.....	22
4.1.3	Insuffisance Rénale Chronique.....	25
4.1.4	Drépanocytose.....	25
4.1.5	Atelier « Diabète »	26
4.1.6	Comment préparer sa consultation	26
4.1.7	Ateliers « Vie sexuelle et affective ».....	27
4.1.8	Ateliers « Littéracie en santé ».....	28
4.1.9	Impôts : Comprendre l'importance de faire sa déclaration de revenus	28
4.1.10	Ateliers logement (cf. Savoir habiter)	29
4.2	La convivialité	30
4.2.1	Activités en interne.....	30
4.2.2	Activités en externe.....	31
4.2.3	Temps fort de 2024.....	31
4.2.4	Fête de fin d'année.....	31
4.3	L'accès au numérique.....	32
4.4	Les Groupes d'Expression	32
4.5	Les rencontres de la Fédération Santé Habitat.....	33
4.6	Les autres Partenariats	33
4.7	Le numérique en interne.....	34
5	La gestion des appartements	36
6	La démarche qualité en 2024.....	37
7	Les Ressources Humaines.....	38
8	Conclusion.....	39

1 PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville 75019 paris
fondation@fmdc.fr
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

ACT 94

Fondation Maison des Champs
110-112 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Téléphone : 01.49.60.65.57

Directrice des services ACT 94
Céline Vilder
c.vilder@fmdc.fr

Cheffe de service
Nathalie Jossoud
n.jossoud@fmdc.fr

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment :

- Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.
- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

Le Service Autonomie à Domicile – SAD :

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
(300 places autorisées personnes âgées, 25 places autorisées personnes handicapées)
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
(20 places autorisées)
- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Garde itinérante de nuit
- Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
(10 places dont 2 d'urgence)
- Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisés (ULS)

Le service Santé Précarité Inclusion

- L'équipe Spécialisée de Soins infirmiers Précarité (ESSIP)
(69 places autorisées)

La crèche Sainte-Lucie (66 berceaux)

Le Service d'Accompagnement à la vie sociale - SAVS

- SAVS de jour (45 places destinées aux personnes en situation de handicap psychique)
- SAVS de nuit (11 places)

Les services d'appartements de Coordination Thérapeutique - ACT

- ACT de Paris (39 places autorisées)
- ACT du Val de Marne (44 places autorisées)
- ACT « Hors les Murs » (15 places autorisées/ 18 en décembre 2024)

La coordination des équipes mobiles « mesure 27 » du Val de Marne

Les services d'Action Sociale et Solidaire

- Le Carrefour des Solidarités
(90 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19^{ème} arrondissement de Paris)
- Solidarité Indochine Sérurier (SIS) :
(inspiré par le Carrefour, implanté au cœur de la cité Paris Habitat Indochine Sérurier)
- Habitants solidaires
(projet avec Elogie SIEMP de lutte contre l'isolement et la grande précarité des locataires)

L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)

1.2 PRESENTATION DU SERVICE ACT 94

Nombre total de places autorisées au 31/12/2024	44
• dont nombre total de places installées au 31/12/2024	44
• dont nouvelles places créées au cours de l'année	0
• nombre total de places occupées au 31/12/2024	43

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées)

	Répartition des places installées
En hébergement individuel	25
En hébergement semi-collectif (6 cohabitations de 3 places)	18
En hébergement collectif	0

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées au 31/12/2024)

Localisation des places d'Appartements de Coordination Thérapeutique			
Adresse	Type de logement	Nombre de places	Bailleurs
17 rue du Val de Marne 94250 GENTILLY	F2	1	Valdevy
19 avenue Georges Brassens Chevilly Larue 94550	F 1	1	SCI Belleville-Brunet
44 Avenue de la République Chevilly Larue 94550	F1	1	Kevin Lemaire
37/39 bis rue Anatole France Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
9 rue Gracchus Babeuf Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	EFIDIS
55 rue Séverine Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
43 rue Gabriel Péri Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
45 rue Gabriel Péri Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
42 rue Elisée Reclus Le Kremlin Bicêtre 94270	F2	1	VALOPHIS
39 rue Danton Le Kremlin –Bicêtre 94270	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
38 impasse Octave Mirbeau Villejuif 94800	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
9 rue Dauphin Villejuif 94800	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
2 rue Guynemer Villejuif 94800	F1	1	Sylvie KONG
104 rue de Verdun Villejuif 94800	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
3 allée Berlioz Villejuif 94800	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
14 rue Berthelot Villejuif 94800	F2	1	SCI Belleville-Brunet
10 rue Eugène Varlin Villejuif 94800	F 1	1	"ALTICE" Administrateur de Biens

93 rue de Chevilly Villejuif 94800	Pavillon : 7 F1	7	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
2 allée Léo Ferré Villejuif 94800	Pavillon F4	3	"EFIDIS" AGENCE CENTRE
105 rue Jean Jaurès Villejuif 94800	F 1	1	LOGIREP GROUPE POLYLOGIS
16 av de la République Villejuif	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
93 avenue de Paris Villejuif	F4	3	I3F
65 bd Hippolyte Marqués Bat 8 Ivry sur Seine 94201	F 4	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 21 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 20 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 21 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
NOMBRE TOTAL DE PLACES		44	

Répartition des logements par types et selon les capacités d'accueil

Types de logements	Nombre de logements	Nombre de place occupées au 31/12	Accessibilité mobilité réduite	Partagé	Possibilité d'accueillir des animaux
F1	23	16	3	non	Sous réserve
F2	2	2	1	non	Sous réserve
F4	3	9	0	oui	non
F5	3	9	0	oui	non
Pavillon social 7 F1	1	7	1	non	non
TOTAL	32	43	5		

2 LES ACT 94 DE LA FMDC

2.1 LA REPARTITION DES FINANCEMENTS

Dotation globale :	1 962 961,96€
Coût à la place :	33 032 €
Crédits Non Reconductible	18 000 € (Hébergement)
	3 000 € formation
	15 000 € aide aux personnes

2.2 LE BILAN QUANTITATIF

Le service a été ouvert 5 jours sur 7 du lundi au vendredi sans interruption durant l'année. Une permanence téléphonique est effectuée de 17h à 9h, ainsi que le week-end.

Capacité d'accueil du service

Capacité autorisée :	44 places
Nombre de journées prévues :	16 104 journées
Nombre de journées réalisées :	15 448 journées
Nombre d'admissions :	12 entrées
Nombre de sorties :	12 sorties
Nombre de personnes accueillies en 2024 :	55 personnes
Nombre de personnes présentes au 31 décembre 2024 :	43 personnes

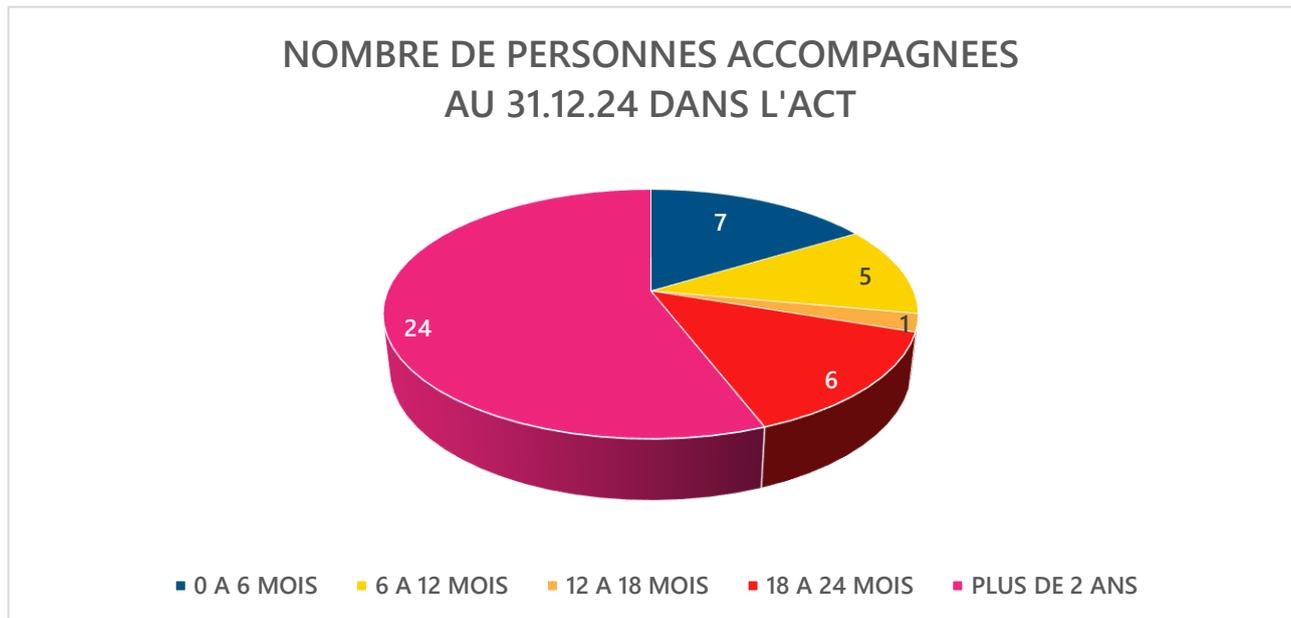
Taux d'occupation

taux d'occupation 2024 ACT hébergement 44 places

	Journées prévues	Journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Nombre de personnes présentes le dernier jour du mois
JANVIER	1 364	1 312	96,19%	0	1	42
FÉVRIER	1 276	1 236	96,87%	1	0	43
MARS	1 364	1 337	98,02%	1	0	44
AVRIL	1 320	1 320	100,00%	2	2	44
MAI	1 364	1 364	100,00%	0	0	44
JUIN	1 320	1 291	97,80%	1	3	42
JUILLET	1 364	1 265	92,74%	0	3	39
AOÛT	1 364	1 227	89,96%	2	1	40
SEPTEMBRE	1 320	1 200	90,91%	0	0	40
OCTOBRE	1 364	1 272	93,26%	3	1	42
NOVEMBRE	1 320	1 262	95,61%	1	0	43
DÉCEMBRE	1 364	1 362	99,85%	1	1	43
TOTAL	16 104	15 448	95,93%	12	12	Moyenne : 42

Durée de séjour

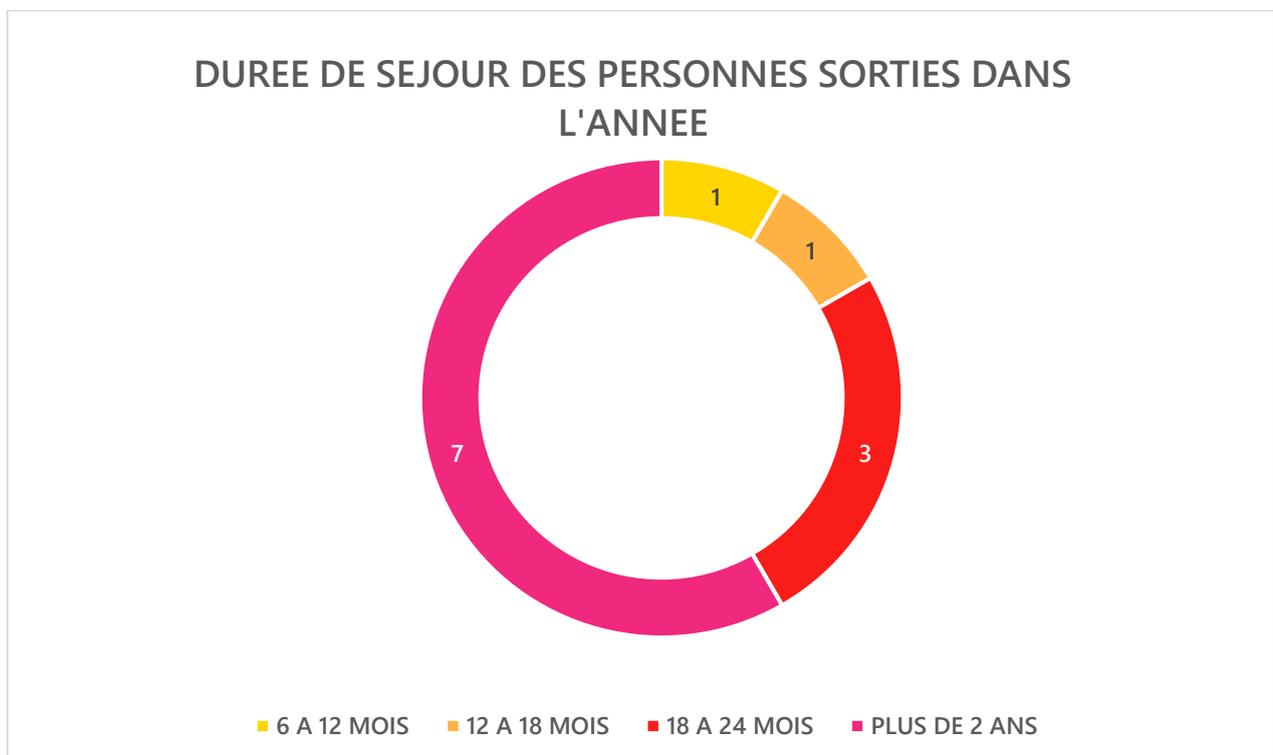
Durée de séjour pour les 43 personnes présentes au 31.12.2024 :



Séjour le plus long : 2 844 jours soit 7 ans et 9 mois

Séjour le plus court : 45 jours, soit 1 mois et demi

Durée de séjour pour les 12 personnes sorties en 2024



Séjour le plus court : 322 jours, soit 11 mois.

Séjour le plus long : 2373 jours, soit 6 ans et 6 mois.

La durée moyenne de séjour : 1010 jours, soit 2 ans et 9 mois.

Les durées de séjour de certains résidents continuent d'augmenter d'année en année, car les situations administratives des résidents à l'entrée et en cours de séjour, se dégradent. Ils perdent leur droit au séjour et donc leurs ressources par conséquent. Le projet de sortie envisagé devient obsolète. En 2024, nous avons constaté une situation particulièrement difficile concernant les résidents d'origine algérienne.

Par exemple, pour une personne, la demande de renouvellement de carte de séjour pour soins a été effectuée auprès de la préfecture de Créteil au mois d'août 2024. En février 2025, la demande n'avait toujours pas été étudiée par l'OFII. Pour une autre personne, la demande de titre de séjour pour soins est envoyée en janvier 2024, et n'a toujours obtenu de réponse en février 2025.

Pour une autre personne, une OQTF a été prononcée en 2020, 3 ans après son admission en ACT. A la suite d'un recours au tribunal, elle a obtenu son titre de séjour pour soins en 2021. Puis en 2022, de nouveau une OQTF. Après 2 passages au tribunal, elle obtient une Autorisation Provisoire de Séjour de 6 mois sans autorisation de travailler bien qu'elle soit embauchée en CDI depuis décembre 2021. Cette personne a également eu 2 propositions de logement sans suite car à ce moment-là, elle ne possédait pas de titre de séjour en cours de validité.

2.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024

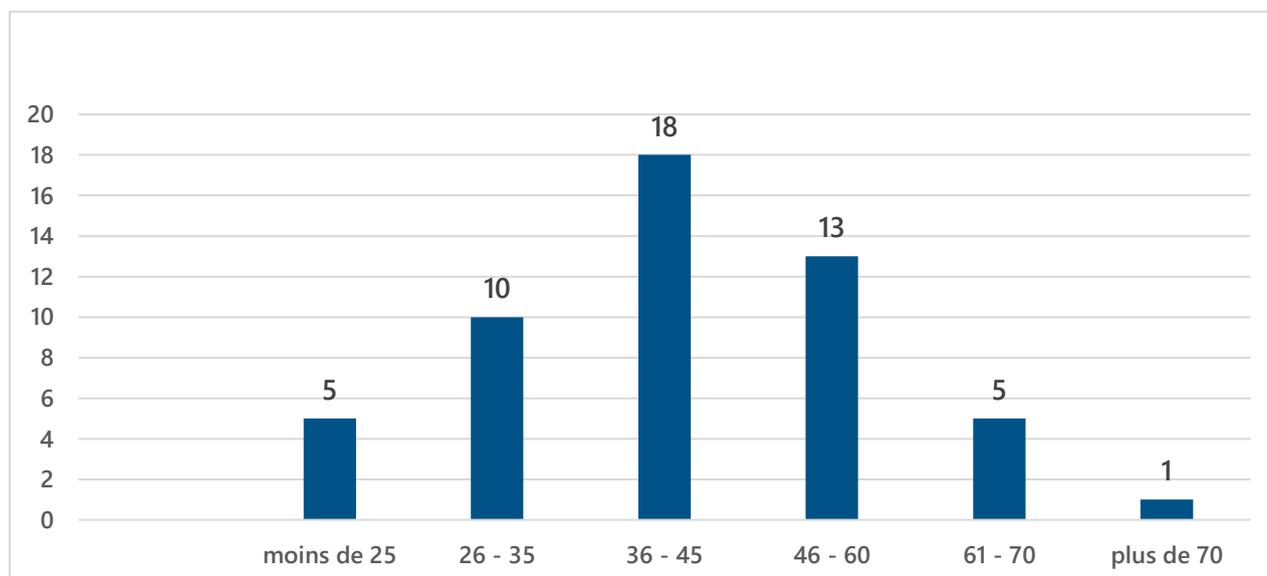
En 2024, 55 personnes ont été accueillies au sein du service des Appartements de Coordination Thérapeutique hébergement, 12 entrées et 12 sorties.

2.3.1 Profils des personnes accueillies

File active : 55 personnes accueillies en 2024

- 21 hommes
- 34 femmes

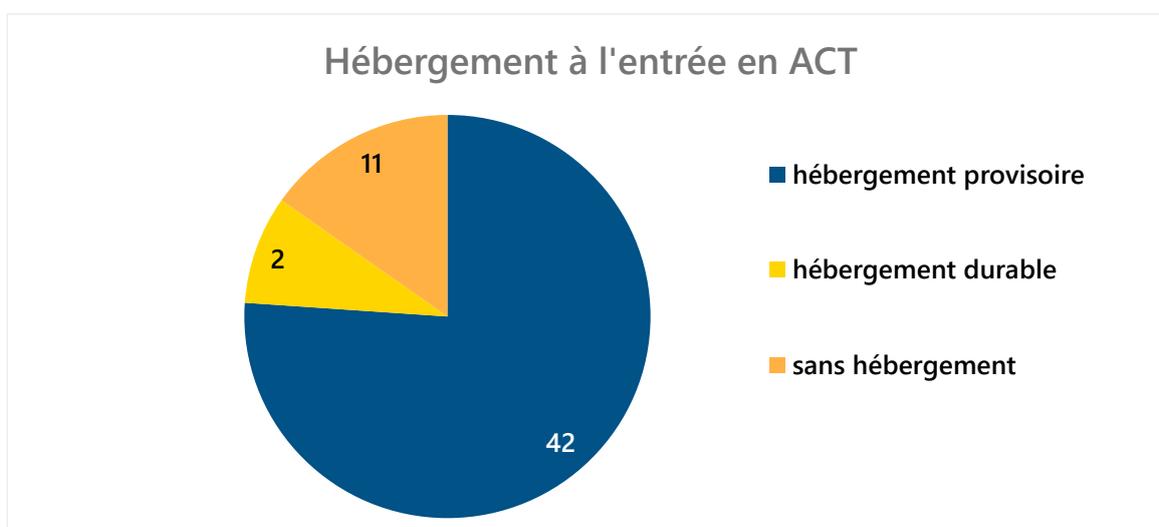
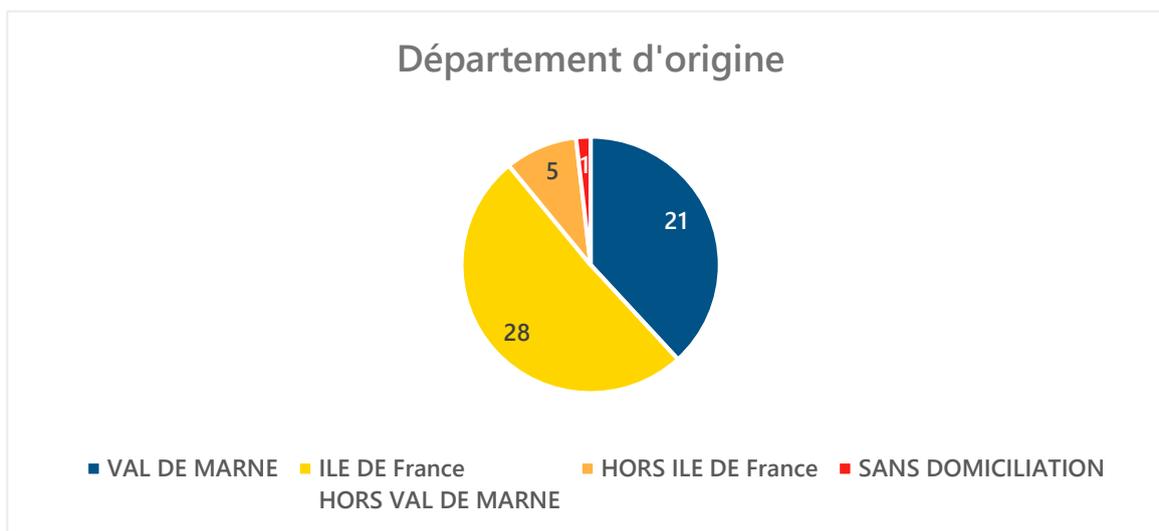
Age des personnes accueillies



La moyenne d'âge : 42 ans

Le plus âgé : 75 ans

Le plus jeune : 19 ans



2.3.2 La coordination avec l'équipe ACT HLM en 2024

Le dispositif ACT Hors Les Murs (HLM) a pour mission d'accompagner les personnes, en s'inscrivant dans une approche « d'aller vers ». L'équipe pluri disciplinaire intervient au sein de toute forme d'habitat et vis à répondre de manière la mieux adaptée possible aux besoins des usagers les plus éloignés de l'offre de soins et des dispositifs de prévention. Les personnes accompagnées en ACT HLM peuvent bénéficier de toutes les actions collectives et d'éducation thérapeutique proposées et organisées par le service ACT hébergement.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu d'orientation d'anciens résidents vers l'équipe Hors Les Murs (voir paragraphe sur l'accompagnement médicosocial). En revanche, il y a des présentations de dossiers de personnes accompagnées en ACT HLM pour un hébergement au sein de d'ACT Hébergement, ce qui correspond à un des objectifs de l'équipe mobile. Ainsi, 7 personnes accompagnées par l'équipe mobile ont pu bénéficier et intégrer un hébergement ACT cette année.

2.3.3 Les profils médicaux en 2024

Parmi les 12 entrées en ACT Hébergement, nous avons pris en charge 7 personnes accompagnées par notre Equipe Mobile ACT HLM.

- 1 personne atteinte d'une insuffisance respiratoire sur pneumopathie fibrosante infiltrante nécessitant une oxygénothérapie et en attente de greffe pulmonaire.
- 1 personne présentant une hémiparésie séquellaire d'un accident vasculaire cérébral, et un syndrome d'apnée du sommeil dont l'entrée en ACT a permis l'appareillage.
- 1 personne vivant avec un diabète traité par insuline.
- 4 personnes sont atteintes d'une insuffisance rénale terminale dialysée 3 fois par semaine, insuffisance rénale dont l'étiologie n'est pas toujours déterminée ou la complication d'un diabète déséquilibré depuis plusieurs années, d'une HTA, d'un syndrome néphrotique.

Le passage du dispositif ACT HLM en ACT Hébergement permet de poursuivre l'accompagnement médico psycho social engagé avec les partenaires. L'équipe ACT qui va prendre le relai peut avoir également plus de renseignements sur la situation administrative, les besoins et attentes en santé (physique et psychique) et les adaptations à faire à l'entrée dans l'hébergement des ACT.

Lors de leur prise en charge en ACT HLM les personnes ont pu participer aux ateliers et activités proposés aux résidents hébergés et ainsi déjà avoir rencontré, (voire tissé des liens avec) les professionnels et d'autres résidents.

Le nombre de résidents insuffisants rénaux dialysés reste identique à celui de l'année 2023 : 11 personnes
2 personnes ont bénéficié d'une greffe rénale en 2024.

- Pour 2 résidents, la greffe est contre indiquée, en raison de l'obésité :
 - pour une personne cette situation perdure malgré des prises en charge en SSR nutrition, des ateliers ETP dispensés dans la structure ACT 94 (Diététique, activité physique adaptée),
 - pour l'autre personne, la prise en charge est complexe notamment au niveau de l'alimentation (repas qui lui sont préparés par son entourage) et du fait d'un refus actuel d'un projet de chirurgie bariatrique.

Parmi les 5 jeunes femmes drépanocytaires, les périodes d'hospitalisation restent fréquentes.

- 3 ont été hospitalisées à plusieurs reprises pour crises vaso-occlusives sévères.
- 2 ont été orientées en service d'addictologie pour sevrage morphinique et instauration TSO par méthadone avec amélioration de la gestion des crises douloureuses et diminution des hospitalisations.
- 1 a subi une intervention orthopédique pour pose d'une prothèse totale de hanche dont l'évolution est plutôt favorable. Par la suite cette résidente a annoncé sa grossesse. En attendant une réorientation en structure spécialisée ou le départ de la structure pour la vie commune avec le père de son enfant dans un logement indépendant, son accompagnement est centré sur ses questionnements par rapport à sa pathologie, la prise de traitement et l'accueil de ce premier enfant dans sa vie.

Un résident est décédé à distance d'une greffe cardiaque ce qui a été source de questionnements et d'inquiétude. La greffe est l'espoir de vivre mieux, de ne plus être malade. Contrairement à un retour possible en dialyse s'il y a défaillance du greffon rénal, il n'y a pas de substitution possible à long terme en cas d'échec du greffon d'autres organes.

Comme chaque année, des personnes accueillies en ACT présentent des pathologies rares de plus en plus complexes avec des atteintes multi systémiques (ophtalmologique, cardio vasculaire, neurologiques, pneumologiques, cognitives...) et psychiques qui rendent difficiles le parcours de soins.

Il faut faire avec la multiplicité des milieux spécialisés, la difficulté d'orientation vers les professionnels médicaux et paramédicaux n'acceptant pas certains actes ou certains droits en santé (AME...) et les difficultés de déplacements (trop fatigants en transport en commun et refusés par de plus en plus de taxi ou d'ambulances).

Nous développons le partenariat avec le soutien du réseau des médecins de ville et hospitaliers, CMP, structures d'addictologie etc.

Les Activités du Médecin Coordinateur (0,4 ETP)

Comme prévu, il y a eu un changement de poste en cours d'année avec le départ en retraite du médecin présent depuis fin 2016 dans notre service et l'arrivée d'un nouveau médecin en septembre.

Durant l'année 2024, le médecin coordinateur a :

- participé à l'étude des dossiers de préadmissions et aux entretiens de préadmissions.
- participé à la coordination du suivi médical des résidents, à des entretiens individuels, aux bilans éducatifs, aux évaluations et discussions autour des projets personnalisés médicosociaux, aux projets de sortie.
- eu des contacts très réguliers avec les médecins spécialistes hospitaliers et les médecins traitants afin, entre autres, de récupérer les comptes-rendus de consultation et d'hospitalisation et les tenir informés de l'évolution de notre accompagnement.
- participé aux réunions de coordination médicale mensuelles et aux réunions d'équipe hebdomadaire.
- participé aux commissions d'admission au Guichet Unique .
- été vigilant pour le suivi des certificats médicaux pour l'OFII et la MDPH établis par les médecins référents, voire les a réalisés.

La coordination médicale des ACT est toujours confrontée aux aléas de la situation sociale, dont les retentissements sont toujours très importants sur la santé physique et mentale des personnes.

Perspectives 2025 :

Notre équipe va continuer à développer le partenariat et la prise en charge globale des pathologies chroniques des résidents.

Des rappels seront faits sur les mesures barrières pour toutes les périodes infectieuses.

Pour l'ensemble des professionnels, il peut être envisagé de poursuivre les temps de formation en interne sur l'actualisation de connaissances sur des pathologies spécifiques, avec en particulier des éléments sur les impacts possibles dans la vie quotidienne des résidents, sur les adaptations à prévoir dans l'accompagnement.

Nous prévoyons également des temps d'intervention du médecin coordinateur sur des thématiques de prévention en santé pour les résidents et les personnes accompagnées (pendant les temps conviviaux tels que les "petits déjeuners" hebdomadaires).

2.4 LE MAINTIEN A DOMICILE

En 2024, 6 résidents ont bénéficié d'une intervention d'aide à domicile de façon individuelle et 6 autres résidents de façon collective dans leur cohabitation.

NOM RESIDENT	NOMBRES HEURES / SEMAINE	ENTREPRISES INTETERVENANTE	FINANCEMENT	HEURES ANNEES 2024
M M.H	4 H	AEF entreprise d'insertion	ACT 94	8 H
Mme C.F	4 H	Bien vieillir association	ACT 94	61 H
M P.M	2 H	Bien vieillir association	ACT 94	106 H
M C.M et M Z.	3 H	AEF entreprise d'insertion	ACT 94	168H
Mme M.S	2 H	Bien vieillir association	Département 94	108 H
Mme S.K	4 H	Bien vieillir association	Département 94 et FMDC	214 H (126 et 88)
Mme S.S	1 H	Bien vieillir association	ACT 94	53 H
TOTAL				718 H

Le total des heures d'aide-ménagère est en légère diminution par rapport à 2023 : 718 heures (au lieu de 1080) dont 484 heures financées par la structure.

Le coût supporté par l'ACT reste important. Pour tenter de faire accélérer l'instruction des dossiers d'aide sociale de certains résidents, nous sommes en lien avec le service d'aide à domicile de Bien Vieillir, qui nous soutient dans cette démarche auprès des services sociaux du département.

2.5 LES SORTIES DU DISPOSITIF

Origine des sorties 2024	ACT 94
Préfecture via le DALO	5
Mairie de Paris via les ARPP	1
Réorientation vers un établissement de santé	1
Intégration d'un autre ACT (de la FMDC)	1
Décès	1
Autres :	
Logement pérenne chez le compagnon en province	1
Bail avec le conjoint en province	1
Rupture du contrat à l'initiative du résident : départ en province	1
TOTAL	12

L'orientation après l'ACT se travaille tout au long du séjour. C'est l'un des objectifs principaux de chaque projet personnalisé médico-psycho-social des résidents.

En 2024, le nombre de sorties du dispositif s'élève au total à 12.

Cette année, 6 résidents ont obtenu un logement social : 5 ont obtenu un appartement dans le Val-de-Marne, une résidente a été relogée à Paris.

L'obtention d'un logement autonome du parc social n'est pas l'unique solution de sortie de l'ACT, mais elle correspond aux attentes et s'avère être une solution adaptée pour la plupart de nos résidents. Ainsi, 50 % des résidents ayant quitté le dispositif au cours de l'année 2024 ont été relogés dans un logement social. Ce chiffre reste stable, mais cette année, les types de sortie ont été plus diversifiés avec 3 sorties en province, notamment 1 résidente qui a quitté volontairement le dispositif pour aller vivre avec des proches.

Afin de préparer la sortie, des ateliers collectifs et individuels sont proposés, ainsi que des rencontres en binôme avec la coordination sociale, ce qui permet d'ajuster au mieux le projet de chaque résident. L'atelier « *Quel logement pour qui ?* » devrait permettre de diversifier encore plus les sorties de 2025 car les résidents seront mieux informés de toutes les possibilités qui s'offrent à eux.

6 propositions n'ont pas abouti cette année, ce chiffre est en diminution par rapport aux années précédentes (7 en 2023 et 2022, 9 en 2021). Cela peut probablement s'expliquer par une meilleure actualisation des demandes de logements, des dossiers de priorisation réalisés au bon moment et une meilleure préparation des résidents. Ces derniers, ont bien conscience des conséquences induites par leur statut de prioritaire en cas de refus d'une proposition. Ainsi, aucun refus n'a été de leur fait :

- 1 proposition a été annulée, car le congé du logement l'a lui-même été en raison de travaux trop importants à prévoir.
- 4 candidatures n'ont pas été retenues par le bailleur.
- 1 candidature n'a pas été retenue par une résidence sociale en raison de la rupture du titre de séjour de la résidente.

Le partenariat pour la sortie des A.C.T.

Le partenariat s'est maintenu au cours de l'année en termes de relations inter-associatives.

Nous maintenons les relations avec la plateforme du SIAO, au niveau du Val de Marne, ceci nous permet d'inscrire les résidents en attente d'une proposition de logement sur SYPLO (Système Priorité Logement) afin que ces derniers soient visibles par les différents réservataires susceptibles de leur faire une proposition de logement. Le SIAO enregistre également les demandes d'orientations vers d'autres dispositifs d'hébergement.

Le partenariat associatif se fait toujours au sein du collectif PILS, qui nous permet de mettre en avant des candidatures concernées par le VIH/Hépatite. Cette année grâce au partenariat développé via la PILS avec la RIVP il a également été possible de mettre en avant les candidats labellisés ARPP quelles que soient leurs pathologies.

De plus, les comités de veille DALO de Paris et du Val-de-Marne favorisent les échanges entre les associations concernées par le relogement sur chaque département. Ce comité permet d'assurer une veille juridique des politiques du logement.

Un contact auprès de la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) de la ville de Paris nous permet également d'obtenir de l'aide en cas de problème avec une demande de logement : obtention de duplicata, problème d'activation, de mise à jour, obtention de fiche AIDA...

Un contact auprès du GIP habitat nous permet également de signaler de manière directe les résidents prêts au logement et éligible au protocole Etat/Action Logement. Un résident ayant essuyé un nombre impressionnant de refus bailleur (6 propositions) a pu être relogé sans concurrence par ce biais.

Nous travaillons toujours en lien direct avec le même avocat pour les recours indemnitaires DALO.

Nous avons pu rencontrer et visiter avec des résidents une résidence autonomie ainsi qu'une résidence accueil sur la commune de Villejuif. Cela nous permet de mieux comprendre comment fonctionne ces dispositifs et de pouvoir mieux en parler aux résidents qui pourraient être intéressés.

Pour les personnes relogées dans le parc social, l'orientation vers le dispositif AVDL est proposée de façon plus systématique pour sécuriser la transition vers le logement autonome.

Perspectives 2025 :

Création de partenariats avec des gestionnaires de résidences sociales et de Foyers Jeunes Travailleurs pour permettre aux résidents stabilisés sur le plan de la santé d'aller visiter ce type de structure intermédiaire et d'y réaliser des demandes permettant de libérer des places pour les personnes ayant besoin d'un suivi médico-social et aux résidents prêts au relogement d'attendre l'obtention d'un logement social.

Formaliser un partenariat avec la résidence accueil des Amis de l'Atelier à Villejuif qui dispose d'un appartement témoin pour la réalisation d'ateliers pratiques sur le logement (disjoncteur, fuite d'eau, changer une ampoule etc.).

3 LES ACTIVITES DE LA COORDINATION MEDICO-PSYCHO-SOCIALE

Au 31 décembre 2024, l'équipe médico-psycho-sociale des ACT 94 est composée de : 1 directrice, 1 cheffe de service, 1 infirmier coordinateur, 2 infirmières dont 1 poste vacant, 2 aides-soignantes, 1 médecin coordonnateur, 4 travailleurs sociaux, 1 chargée de mission logement, 1 animateur socioculturel, 1 psychologue et 1 pair aidant.

Les professionnels se sont particulièrement mobilisés dans du travail collectif et collaboratif avec les résidents sur le thème des " Olympiades " (voir la partie convivialité) et se sont investis dans la préparation de l'évaluation qui a eu lieu en octobre 2024.

3.1 TRAVAIL COLLECTIF

Groupes de travail

Une journée complète et cinq demi-journées « procédures » ont été réalisées, permettant essentiellement de préparer l'évaluation externe de la structure.

Un groupe de réflexion a été animé par la psychologue sur la notion de "l'Invisible " pour les personnes porteuses de handicap invisible.

3.2 ACCOMPAGNEMENT PAR LE PAIR AIDANT MEDIEUR DE SANTE

Les missions du pair aidant sont complémentaires de celles des autres professionnels en raison de sa connaissance du vivre avec la maladie et des circuits de santé. Il peut intervenir de façon informelle auprès des résidents, se mobiliser sur la restauration de l'estime de soi et sur la qualité de vie dans sa globalité.

Les interventions

Au niveau individuel : visites à domicile, visites pendant les hospitalisations, accompagnements vers des services extérieurs sont des modalités dont se sert le pair aidant en fonction des demandes et des besoins. Sa souplesse d'action lui permet de s'adapter à la situation des résidents.

Au niveau collectif : il participe, en collaboration avec l'animateur ou seul, à des temps de convivialité, à des ateliers, à des Groupes d'Expression.

Au niveau partenarial :

- Les accompagnements de résidents qu'il a effectués dans des lieux ressources (IGIKALY sur IVRY pour les femmes ayant certaines pathologies, le Secours Populaire d'Ivry pour obtenir des colis alimentaires, la Maison de la jeunesse d'Ivry en vue de la fête de la ville) lui permettent de maintenir et d'enrichir les contacts avec ces services extérieurs.
- Il a engagé de nouveaux contacts avec la Ressourcerie d'Arcueil et surtout avec "Anis Gras"/ Le lieu de l'autre (pole ressource Arts et Handicaps) et la Maison pour tous Gerard Philippe pour la mise en œuvre du projet d'orchestre de 2025 et pour exposer les photos/portraits des personnes accompagnées (voir détails ci-dessous).

Perspectives 2025 :

- Des aménagements sont encore à poursuivre compte tenu de la nouveauté de ce poste au sein des ACT, afin de favoriser les orientations et préconisations d'intervention auprès des personnes accompagnées, de la part des professionnels de terrain. Un temps de réflexion sera programmé avec le Pôle ressource ETP, qui a déjà accompagné l'équipe pour préparer l'intégration d'un pair aidant aux ACT, avant sa prise de poste.

Activité « Portrait »

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
40	1	40

Présentation :

Faire un portrait en noir et blanc de chaque résident, qui choisit le lieu de la prise de vue, et qui sélectionne la photo à retenir.

Objectifs :

Développer l'estime de soi, se mettre en situation en prenant plaisir à se « faire belle/ beau ». Les photos mises dans des cadres individuels seront exposées lors de la fête de fin d'année des résidents.

Evaluation :

Dans l'ensemble, les résidents ont bien adhéré à ce projet, qui leur ont apporté beaucoup de joie.

Perspectives 2025 :

Les photos pourront être exposées dans une salle de la MPT Jules Vallès à Villejuif ainsi que lors de la fête de la Fondation Maison des Champs en juin 2025.

3.3 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'interprétariat

De façon plus systématique, le service fait appel à des interprètes pour les entretiens avec la psychologue et pour les bilans éducatifs partagés pour des résidents pour lesquels la maîtrise du français n'est pas suffisante pour une compréhension fine et pour une expression plus libre. Il est aussi intéressant de faire appel à un interprète pour 3 heures d'intervention qui permettent à chaque professionnel de faire le point avec le résident, soit de façon collective, soit l'un après l'autre.

Cependant, le choix de l'interprète peut être complexe, selon les particularités (arabe littéraire, d'Algérie, ou de Tunisie par exemple) et aussi par rapport à ce qui peut être échangé au cours de l'entretien (information poussée sur le développement d'une pathologie par exemple).

Accès à l'apprentissage du français, à la formation professionnelle

Les résidents sont dans l'ensemble très demandeurs au niveau de l'apprentissage du français. Mais il peut être difficile de trouver des cours de proximité adaptés à leur niveau et accessibles en fonction de leurs temps de soins et leur fatigabilité.

Pour la formation professionnelle, souvent, les résidents dans cette dynamique trouvent par eux mêmes les centres et s'y inscrivent. L'action de l'équipe se situe davantage dans un soutien, un encouragement et une adaptation à leurs horaires pour pouvoir continuer le plus normalement possible le suivi social, psychologique et médical.

L'orientation vers les conseillers à l'insertion professionnelle

La réflexion sur l'orientation professionnelle se fait en collaboration avec les services de droit commun, Les résidents sont souvent accompagnés la première fois (à France Travail, dans les Entreprises d'insertion...) ce qui leur permet de mieux se rendre compte de la réalité du monde du travail en France et pour apprendre à s'informer dans ces services.

Il faut parfois du temps pour que les résidents puissent réaliser que leur projet de travail n'est pas réalisable dans l'immédiat, ni adapté à leur situation de santé. La prise d'un emploi pourrait même avoir des conséquences néfastes par rapport à leurs pathologies. Cette prise de conscience est douloureuse et remet en question un projet de vie. C'est la raison pour laquelle, il est important de faire appel à plusieurs services pour accompagner le résident sur cette question de l'activité professionnelle.

Le domaine juridique

- 2 personnes accompagnées en curatelle renforcée

Une personne était déjà sous protection juridique à son admission, mais la communication était particulièrement complexe avec le service de tutelles. Depuis qu'un mandataire privé a été désigné, les relations sont plus directes, mais le suivi par la référente sociale reste conséquent.

L'autre personne a été accompagnée sur plusieurs mois pour une mise sous protection, qui s'est concrétisée en fin d'année.

- 7 personnes accompagnées en lien avec un service juridique ou un avocat

Les référents sociaux ont fait appel à différents services (La Maison de la Justice et du Droit, la Défenseure des Droits, la Cimade, le Comede, 2 avocats) pour soutenir au mieux les personnes accompagnées dans les démarches pour leur titre de séjour, pour des questionnements sur le regroupement familial. Dans

certaines situations, il est nécessaire d'accompagner les personnes à plusieurs reprises, et parfois avec des interprètes pour une meilleure compréhension. Ces démarches demandent du temps (en amont, après) et de l'investissement de la part des référents sociaux. Cela représente aussi une charge mentale importante, d'autant plus quand il n'y a pas/ plus de perspectives de titre de séjour pour les personnes accompagnées.

Les accompagnants

Le nombre d'accompagnants reste stable par rapport à 2023. Il est convenu dès l'arrivée de l'accompagnant, qu'il devra faire ses démarches sociales et médicales par les services de droits communs, Cependant, pour un accompagnant/adulte, il a été nécessaire d'intervenir ponctuellement pour des renouvellements administratifs incontournables, et pour l'accompagnante/mineure, le lien avec les services départementaux et scolaires a demandé tout de même une réelle implication de la référente sociale des ACT.

Les blocages administratifs

La complexification des situations des résidents liée à celles des démarches administratives rend le développement du travail partenarial indispensable. Les référents sociaux se sont donc engagés dans une diversification des partenariats, ce qui leur permet d'avoir des informations bien à jour des dispositifs. Aussi, le fait d'accompagner les résidents lors des rendez-vous avec ces services et ces associations, améliore leur compréhension du fonctionnement des institutions en France et leur apporte un éclairage sur les possibilités ou les limites dans leur situation personnelle.

Perspectives 2025 :

Poursuivre la veille réglementaire reste incontournable, tout comme la consolidation du travail partenarial avec les acteurs intervenant au niveau des droits des étrangers.

3.4 ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Nombre d'entretiens : 321

Nombre de personnes concernées : 50

L'accompagnement psychologique des résidents se fait par des entretiens individuels dont la fréquence est variable. Une certaine souplesse du cadre s'avère nécessaire pour les rencontrer : les rendez-vous ont lieu soit au bureau, soit par téléphone, soit à domicile.

Un entretien est proposé dans les trois mois suivant l'arrivée en ACT et à chaque renouvellement du Projet Personnalisé Médico-Social. Les résidents sont généralement ouverts à la rencontre avec une psychologue, à l'écoute des suggestions de l'équipe pluridisciplinaire, voire en capacité de formuler une demande de soutien psychologique.

Les espace-temps informels sont une occasion d'aller vers ceux qui ne viennent pas d'eux-mêmes vers la psychologue.

Quand les personnes accompagnées ne parlent pas le français ou ne le maîtrisent pas suffisamment, il est fait appel à des interprètes. Quand cela est possible les entretiens peuvent se dérouler en anglais. La médiation culturelle s'impose comme un besoin primordial, c'est pourquoi une équipe mobile de médiation transculturelle a notamment été sollicitée cette année.

La principale difficulté reste l'orientation en psychiatrie. En intra comme en extra hospitalier les services sont débordés, ce qui crée des situations problématiques lorsque le travail avec un psychiatre s'avère nécessaire à un moment précis.

La psychologue participe à la réflexion autour des admissions et des sorties d'ACT, ce qui a représenté un travail d'autant plus conséquent en 2024 qu'il y a eu beaucoup de mouvement dans la file active. Pour "amortir" ce surcroît d'activité, nous avons pu augmenter le temps du psychologue de 0,1 en fin d'année.

3.5 ACTIVITES HORS ETP

Groupe de parole « Entre femmes »

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participantes	Nombre de résidentes concernées
7	5	15

Présentation : Il était une fois dans une cabine chez Kiabi....

Lors d'un accompagnement pour un achat de soutien-gorge, nous avons constaté que la résidente ne connaissait pas la taille et la forme adaptée à sa morphologie.

De là, nous est venu l'idée de créer un groupe de parole « Entre femmes », afin d'échanger sur tous les sujets en lien avec le quotidien et l'intimité des femmes sans aucun tabou.

Autour d'un Tea time dans un petit salon cocooning, la parole se libère, les rires surgissent et les thèmes fusent : les sous-vêtements féminins, la ménopause de manière transculturelle, les cups, l'excision, la sexualité face à la maladie, l'image du corps qui change, le regard des hommes dans tout cela....

Entre résidentes et professionnelles, les frontières s'amenuisent. Chacune d'entre nous, apportons nos expériences d'un monde à l'autre.



Toujours dans la bienveillance et l'écoute des histoires personnelles, les femmes osent parler et échanger sur des sujets souvent tabous et parfois douloureux. Mais le rire et la bonne humeur l'emportent.

Dans ce lieu sécurisant, elles disent « être heureuses d'avoir un lieu rassurant pour s'exprimer sans jugement ».

Outils pédagogiques :

Suivant les thématiques abordées, les 2 professionnelles présentes (une infirmière et une éducatrice spécialisée) proposent des supports pédagogiques (ex : préservatif féminin, soutien-gorge...)

Objectifs :

Échanger et informer autour de questionnements de femmes entre femmes dans un cadre sécurisant et sécurisé.

Perspectives 2025 :

Du fait de son succès, cet espace de parole d'abord pensé tous les deux mois va continuer à exister de manière mensuelle. Afin de permettre à toutes d'y participer, il a été convenu d'alterner les jours de notre rendez-vous mensuel tant attendu.

Atelier couture / apprendre à coudre ou se perfectionner

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
10	6	18



Présentation et objectifs :

Les ateliers couture se déroulent à raison d'environ deux séances par mois dans la salle collective de l'ACT.

Ils ont pour objectif de confectionner ensemble des créations, apprendre à utiliser les machines à coudre, assembler des pièces de tissus et repartir avec ses propres créations.

Les participants ont fréquenté assidûment ce temps de couture, ils y ont confectionné des projets très différents et personnalisés tels que des tote-bags, des pochettes de soirée, réparé un vêtement déchiré.

Pour certains, ils ont pu découvrir l'utilisation de la machine à coudre. Ils ont acquis des techniques de couture nécessaires à leurs projets sans oublier la découverte des différents tissus, leur utilisation ainsi que les différents outils et matériels pour obtenir des résultats de qualité.

L'ambiance est conviviale, les personnes accompagnées ont à cœur de participer à la mise en place de l'atelier en début de séance et au rangement et nettoyage de la salle en fin de séance. On observe qu'ils ont développé un esprit de convivialité et d'entraide.

Nous pouvons ainsi aller de l'un à l'autre selon les besoins de chacun pour faciliter l'avancement des projets avec l'aide des plus expérimentés.

La fête de fin d'année a donné l'occasion de réaliser un projet commun : une pochette de soirée en partant d'un set de table personnalisable avec divers tissus et accessoires. Les participants se sont mobilisés pour effectuer leurs pochettes et les ont présentées lors d'un défilé dédié afin au cours de la fête de fin d'année.

Evaluation :

L'atelier est devenu un lieu de découverte de la couture, d'expérimentation, de réalisation de projet tout en gardant un esprit ludique et convivial. Une très bonne accroche et participation des personnes accompagnées.

Perspectives 2025 :

Le choix des réalisations reste aux participants,

- Réalisation de nouvelles pièces de couture du quotidien (trousse de toilette, porte documents, pochette porte-monnaie, recouvre canapé, rideaux...)
- Utiliser ses propres vêtements pour les améliorer en ajoutant des pièces de tissus et /ou accessoires.
- Se faire plaisir et présenter ses créations lors de la journée de la Fondation Maison des Champs du mois de juin.

Atelier « ARTS »

L'Atelier "Autour du collage" de 2023 n'a pas été renouvelé par manque de présence régulière de résidents. Cependant, certains nouveaux résidents ont signalé faire du dessin et la préparation de la fête annuelle de la FMDC sur le thème des Olympiades en 2024 a montré l'intérêt de résidents pour une activité artistique. C'est ainsi que 4 professionnels ont co-construit ce nouvel atelier.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
1	11	11

Présentation :

Cet atelier propose un accompagnement à la création : réalisation de productions individuelles, par le biais de différentes médiations tels que peinture, dessins, collages... sur différents supports dont piluliers, feuilles de différents formats etc.

En début d'atelier une petite collation est proposée en guise d'accueil.

En fin d'atelier, un temps d'échange est proposé. Les participants décident de la destinée de leur production.

Objectifs :

Expression artistique libre, imagination, création, expression de soi, verbalisation en groupe, être en groupe, mieux-être.

- S'exprimer par les médias peinture dessin collage
- Associer, relier, séparer, coller, rechercher, élaborer, imaginer, créer
- Être dans un groupe et pouvoir y échanger
- Atteindre un mieux-être par la création artistique

Evaluation :

Un atelier a eu lieu en novembre 2024 (un jeudi matin de 10h00 à 12H30.)

Les participants ont été actifs et ont pu réaliser des dessins à leur rythme. Ils ont tous expliqué avoir pris du plaisir sur le moment de l'atelier et avoir ressenti un certain bien être.

Pour ce premier atelier, le nombre de participants étant un peu trop important, il a été décidé de le limiter au nombre de 8 et de demander aux participants une inscription préalable. Pour une meilleure concentration et favoriser une ambiance détendue, les prochaines séances seront faites en atelier fermé.

Perspectives 2025 :

L'atelier va continuer pour l'année 2025, avec deux co-animateurs par séance. En fonction des demandes et souhaits des résidents, un travail collaboratif pourra être proposé.

4 L'ACCOMPAGNEMENT

4.1 LE PROGRAMME ÉDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (E.T.P.)

Cultiver le soin de soi en appartement de coordination thérapeutique pour des personnes malades chroniques.

4.1.1 Mise en œuvre du programme E.T.P. 2024

Ce programme s'inscrit dans nos pratiques et vient renforcer nos modalités d'accompagnement des personnes.

L'éducation thérapeutique permet aux résidents de s'approprier de nouvelles compétences tout en favorisant le processus de changement de comportement pour développer des attitudes favorables à la préservation de leur santé et vise l'amélioration de leur qualité de vie au quotidien avec la maladie.

Il permet aussi de favoriser la mobilisation des personnes accompagnées dans leurs parcours de vie.

La mise en œuvre de l'Education Thérapeutique du Patient permet de conforter l'accompagnement global et pluridisciplinaire attendu dans nos missions.

LES ATELIERS ET SEANCES ETP

4.1.2 Les chiffres 2024

Nombre de séances collectives réalisées	75
Nombre de séances individuelles (dont bilans éducatifs partagés) réalisées	78
Nombre moyen de patients par séance collective réalisée	5
Nombre de patients différents ayant bénéficié en 2024 d'au moins une séance d'ETP	49
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet	43
Nombre d'aidants intégrés dans le programme en 2024 (1 aidant/patient)	0
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé d'ETP complet pour lesquels la synthèse de l'évaluation de compétences acquises a été adressée au médecin traitant ou au médecin spécialiste référent	7
Nombre de réunions de l'équipe pour la mise en œuvre ETP	70

Les chiffres sont globalement stables par rapport à 2023.

3 nouveaux professionnels ont été formés aux 40h ETP.

Comme l'année dernière, 5 patients volontaires ont participé à la construction et à l'animation d'ateliers (dont 3 formés aux 40h ETP).

Notre partenariat avec le Pôle de Ressources en ETP d'Île de France s'est encore développé, nous participons activement à la création d'un dispositif d'appui à l'intégration des patients intervenants à destination des équipes soignantes ainsi qu'au projet de création d'une formation aux 40h qui mette en avant la perspective patient.

Activité physique adaptée

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
6	3	5

Présentation :

Encourager, favoriser la pratique de sport. Accompagnement d'un petit groupe chez un partenaire mettant à disposition gratuitement un professeur de sport adapté (Le cercle du marais Paris 20ème).

Objectifs :

Prise de conscience de l'importance d'une pratique de sport adapté, pour sa santé physique et mentale. Se retrouver un groupe pour faire des exercices physiques en fonction de ses capacités, trouver du soutien et de l'encouragement par le groupe. Pouvoir par la suite se rendre seul à la salle de sport.

Evaluation :

Les accompagnements "aller et retour" en voiture par le pair aidant ont permis de maintenir la dynamique des séances de janvier à mars. Bonne participation et interactions entre les résidents.

Par la suite, du fait de l'éloignement de la salle de sport, seulement certains résidents ont pu y retourner seuls.

Perspectives 2025 :

La baisse de fréquentation des personnes accompagnées aux ateliers APAS proposés par la structure en 2024, nous pousse à repenser l'intégration du sport adapté dans les habitudes et compétences d'auto soin des personnes accueillies en A.C.T.

Nous souhaitons mettre en place en 2025, un atelier "réveil corporel", afin de stimuler la motivation, le plaisir et le ressenti d'un mieux être associé à la prise de conscience et à la mobilité du corps.

Notre volonté est d'accompagner et d'orienter les personnes motivées, qui auraient une préconisation dans leur projet personnalisé, ou bien encore une prescription médicale pour la pratique du sport adapté.

Nous avons rencontré la Maison Sport Santé de Gentilly (attachée au CMS de Gentilly) pour pouvoir concrétiser l'inscription des personnes suivies en ACT, dans un programme de séances d'activités physiques adaptées et leur permettre de poursuivre cette activité après la sortie de l'ACT.

Ateliers « Fabrique à Neurones »



Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
8	4	9

Nous avons fait appel au centre de formation en neurosciences cognitives « La Fabrique à Neurones » pour réaliser une session de 8 ateliers autour de la mémoire.

En effet, les personnes que nous accompagnons se plaignent très souvent de perte de mémoire, souvent d'origine multifactorielle (psychologique, traumatique, vieillissement, troubles neurocognitifs etc.)

Ces ateliers, sont animés par un coach en mémoire travaillant habituellement en EHPAD (et par ailleurs Champion de France de mémoire en 2023) et co-animés par l'infirmier coordinateur ou la directrice, ont eu lieu dans nos locaux. Les participants ont ainsi pu apprendre des techniques de mémorisation mais également se rassurer sur leurs capacités cognitives.

Bien que ces ateliers furent un succès, nous ne prévoyons pas de nouvelles sessions en 2025, mais nous gardons en tête la possibilité de faire une nouvelle session d'ateliers en 2026.

Gestalt Massage

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
11	4	11

Inspiré par la gestalt-thérapie, ce massage permet, par des gestes précis, de laisser émerger les émotions qui sont ensuite verbalisées pour aider à dénouer les blocages physiques et énergétiques. C'est un moment pour soi, de détente tout en travaillant le lien au corps, la verbalisation des perceptions et des sensations pour aider la personne à mieux réguler ses tensions et favoriser un mieux-être au quotidien.

Evaluation générale :

Les personnes qui ont fait du Gestalt massage ont vraiment apprécié cette expérience corporelle et souhaite poursuivre et renouveler l'expérience.

Perspectives 2025 :

En 2025, nous poursuivrons les séances tous les 2 mois pour 4 personnes orientées à partir des préconisations de leur projet personnalisé médico psycho social et de leur B.E.P.

Alimentation

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
2 en petit groupe 4 en grand groupe	3 en petit groupe 7 en grand groupe	3 en petit groupe 16 en grand groupe

L'activité du premier trimestre 2024 fut la continuité de celle de 2023 avec 3 ateliers collectifs en petits groupes à domicile et qui avaient pour but d'apprendre à adapter son alimentation habituelle.

Notre partenaire diététicienne ayant été en congés maternité, nous n'avons pas pu faire d'ateliers en milieu d'année et nous n'avons pu recommencer qu'au mois de septembre.

Pour les ateliers de la fin d'année, nous sommes revenus à une forme plus classique d'atelier théorique avec un plus grand nombre de participants à l'aide de cartes nutrition spécialement confectionnées par la diététicienne. Nous sommes notamment revenus sur les fondamentaux comme l'équilibre alimentaire ou les sucres et graisses cachées.

Cela a également permis d'affiner les demandes des résidents et de pouvoir envisager les différentes formes d'ateliers que nous souhaitons mettre en place l'année prochaine.



Perspectives 2025 :

Nous prévoyons de faire une dizaine d'ateliers en regroupant les patients ayant les mêmes problématiques.



4.1.3 Insuffisance Rénale Chronique

Ateliers Individuels

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre de résidents concernés
18	4

Présentation :

Comme l'année dernière, notre programme sur l'Insuffisance Rénale Chronique en individuel a pu bénéficier aux nouveaux résidents atteints par cette pathologie. Ce programme est particulièrement adapté aux patients en attente de transplantation rénale afin de les préparer au mieux et éviter les risques post transplantation.

Evaluation :

Ces ateliers, pratiqués à domicile à l'aide de tablettes connectées, permettent de prendre le temps d'approfondir chaque compétence en fonction des besoins de chaque patient. Ainsi, pratiquement toutes les compétences requises sont assimilées par les patients à la fin du programme.



Ateliers Collectifs :

Il n'y a pas eu d'atelier collectif ETP sur l'Insuffisance Rénale en 2024. Cependant, grâce à notre médiateur en santé pair aidant et à une infirmière, un groupe de parole autour de l'Insuffisance Rénale Chronique s'est déroulé, réunissant des patients greffés et des patients dialysés dans un but de retour d'expériences.

Perspectives 2025 :

Nous souhaitons continuer notre programme individuel à domicile avec les nouveaux résidents qui entreront dans la file active.

4.1.4 Drépanocytose

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre de résidents concernés
12	3

Inspiré par notre programme dédié à l'insuffisance rénale chronique, nous avons élaboré un nouveau programme, en intégrant dès sa conception l'expertise de deux patientes intervenantes. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2023 que nous avons pu finaliser entièrement ce programme.

Le programme est maintenant pleinement opérationnel et a pu bénéficier à pratiquement toutes les personnes atteintes par cette pathologie dans notre file active (1 refus).

Les personnes qui ont participé au programme ont doublé leurs compétences acquises.

Perspectives 2025 :

Continuer à proposer le programme aux patients souffrant de cette pathologie et améliorer le contenu avec l'aide d'une patiente intervenante qui souhaite être formée aux 40h.

4.1.5 Atelier « Diabète »

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
1	7	7

Cette année, nous n'avons réalisé qu'un seul atelier autour du diabète. Cependant, ce tout nouvel atelier a eu un franc succès avec 7 participants. Autour des signes d'hypo et d'hyperglycémie il a été co-construit par l'infirmier coordinateur et une résidente souffrant de diabète de Type I.

Les compétences travaillées étaient :

- savoir s'écouter et prioriser les messages de son corps
- savoir gérer le regard des gens

Pendant l'atelier, nous avons pu constater à quel point la gêne est intense pour les malades souffrant de diabète lorsqu'ils doivent refuser un aliment qui leur est proposé dans la vie de tous les jours.

Perspectives 2025 :

Le diabète étant devenue la pathologie la plus fréquente de notre file active, nous souhaitons organiser une session complète des 9 ateliers de notre programme ETP tout au long de l'année.



4.1.6 Comment préparer sa consultation

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
1	3	3

Présentation :

Des résidents expriment leurs difficultés à comprendre les paroles des médecins en consultation et des blocages pour poser des questions. Souvent, ils sortent d'une consultation avec de fausses représentations, des inquiétudes sur leur état de santé, des mauvaises interprétations sur les traitements. De ce fait, ils viennent rencontrer les professionnels médico et paramédicaux des ACT



pour que la consultation leur soit "déchryptée". Le but est de faire ensemble pendant l'atelier, pour pouvoir faire seul par la suite, et être satisfait de réussir.

Objectifs :

Préparer son RDV médical et être à l'aise pendant la consultation.

Savoir rassembler les documents à apporter (carte Vitale, dernières analyses, comptes rendus médicaux.).

Préparer les questions à poser au médecin (les effets secondaires possibles des médicaments, la durée du traitement ...).

Enregistrer la date du prochain rendez-vous.

Evaluation :

Les outils pédagogiques (exemples d'ordonnances, d'analyses ...) et les mises en situation ont permis des partages d'expériences constructifs. A l'issue de l'atelier, les résidents étaient satisfaits et certains se sentaient plus sereins pour leurs prochaines consultations.

Perspectives 2025 :

Reconduire cet atelier chaque année avec différents résidents.

4.1.7 Ateliers «Vie sexuelle et affective»

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
4	4	5

Comme tous les ans depuis maintenant 6 ans, une session de 4 ateliers autour de la vie sexuelle et affective a été réalisée avec les mêmes thématiques, à savoir :

- Oser parler de sexualité
- Qu'est-ce-que je connais de mon corps (et de celui de l'autre) ?
- Les risques liés à la sexualité
- Autorisons-nous la rencontre

Les ateliers ont été co-animés par l'infirmier coordinateur, la psychologue du service Hors Les Murs et une travailleuse sociale de l'équipe hébergement.



Le succès de ces ateliers en petits groupes mixtes ne se dément pas au fil

des ans. Ainsi, nous prévoyons une nouvelle session l'année prochaine en variant les intervenants dans l'équipe.

Par contre, malgré la signature d'une convention de partenariat avec l'association AIDES, nous n'avons pu mettre en place qu'une seule journée de dépistage des IST dans l'année avec un succès relatif car seulement 3 personnes accompagnées ont répondu présent.

En 2025, nous espérons pouvoir organiser 2 sessions de dépistage avec pour objectif d'avoir une dizaine de participants à chaque session, comme nous l'avions initialement prévu en 2024.

Point de vigilance : revoir le déroulé car tous les points n'ont pas pu être abordés selon la chronologie pensée et réfléchi en amont.

Perspectives 2025 :

Proposer à nouveau cet atelier une fois par an, en sollicitant le témoignage d'anciens résidents. Systématiser l'évaluation en entretien individuel lors du remplissage de la déclaration des revenus.

4.1.10 Ateliers logement (cf. Savoir habiter)

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
5	7	27

Présentation :

Les ateliers logement ont pour vocation de préparer au mieux et tout au long du séjour les résidents à la sortie du dispositif ACT. La question du relogement est toujours intéressante à travailler en collectif pour favoriser les échanges entre les résidents et le partage d'expérience. Les séances sont toujours coanimées par la chargée de mission logement en binôme avec un autre professionnel. En amont de l'atelier, des résidents sont orientés et sollicités en fonction du thème de la séance. Un compte-rendu de l'atelier est restitué en réunion d'équipe et enregistré dans le logiciel de suivi. Les ateliers ont souvent lieu sous la forme d'échanges, mais des jeux ou des mises en pratique peuvent être proposés.



Objectifs :

- Développer les compétences des participants en matière de « savoir-habiter », en travaillant à partir de leurs représentations et en accroissant les savoir-faire pour les préparer au mieux à gérer le futur logement (sur les plans administratif, technique, symbolique etc...).
- Comprendre et s'appropriier les dispositifs mobilisables pour le relogement et notamment le système du logement social.
- Connaître les démarches à entreprendre avant d'entrer dans son logement.
- Savoir préparer et gérer son budget de futur locataire.
- Savoir entretenir son logement.

Evaluation :

Cette année, l'accent a été mis sur la connaissance des différents dispositifs de sortie accessibles pour les résidents. En effet, beaucoup d'entre eux s'orientent par défaut vers un logement social alors que d'autres dispositifs pourraient être plus adaptés.

L'atelier « Quel logement pour qui » coconstruit avec la cheffe de service a ainsi pour objectif de présenter un maximum de possibilité aux résidents. Cet atelier a été réalisé à plusieurs reprises afin qu'un maximum de résident puisse y participer. Suite à ces séances, des résidents ont fait le choix d'orienter leur projet de sortie vers d'autres dispositifs tels que les résidences autonomie (ex logements foyers, dédiés aux personnes âgées de plus de 60 ans, autonome, mais souhaitant vivre dans un studio intégré au sein d'un collectif).

On peut toujours noter une bonne dynamique de groupe et de l'entraide entre les participants. Les informations échangées ont amené à une meilleure connaissance des possibilités de sortie des ACT. Le montant du budget à réserver pour son logement continue à être une surprise pour plusieurs résidents et ils ont donc pu davantage en prendre conscience.

Différents thèmes ont été abordés cette année, en lien avec le Savoir Habiter :

- 🏠 L'eménagement : démarches et budget
- 🏠 L'état des lieux et les réparations locatives
- 🏠 Quel logement pour qui ? : Les différentes alternatives possibles à la sortie des ACT

Perspectives 2025 :

Augmenter le rythme des ateliers collectifs sur le savoir habiter toutes les 4 semaines. La présence sur un mi-temps au complet de la chargée de mission logement devrait permettre un rythme de séances plus soutenues. Les référentes sociales coanimeront les ateliers avec la chargée de mission logement pour les résidents dont elles assurent le suivi. Cette nouvelle répartition permettra d'assurer un suivi en individuel.

Développer des partenariats pour l'animation d'ateliers spécifiques, et réaliser certaines séances sur l'extérieur pour des mises en situation (entretien du logement dans un appartement témoin et/ou sur le lieu d'hébergement). Un partenariat avec la résidence accueil des amis de l'atelier à Villejuif devrait pouvoir se concrétiser en ce sens cette année.

4.2 LA CONVIVIALITE

Afin de rompre l'isolement, le service des ACT met en place des activités pour accompagner les résidents tout au long de leur parcours. Le nombre d'actions proposées en destination des résidents reste relativement le même que l'année 2023, nous constatons une plus forte participation ; il y a en moyenne 5 résidents par activités. Il semble que cela corresponde au renouvellement des résidents et à la mobilisation accrue des personnes accompagnées par l'ACT HLM et aussi à l'amélioration des moyens de communication utilisés par l'équipe.

4.2.1 Activités en interne

Des activités sont récurrentes :

Petits déjeuners tous les lundis matin pour un temps d'échanges et de partage de repas, organisés par l'animateur et avec la présence d'un autre professionnel (tous les professionnels à tour de rôle). Ces temps peuvent être utilisés pour aborder des sujets.

L'évaluation de l'établissement : Après une présentation de l'évaluation, des temps de réflexions ont été proposés sur la base de la grille de questions SYNAE, puis enfin, un jeu a été utilisé pour "les révisions". Les résidents ont bien adhéré à ces temps de travail et ont bien compris l'importance pour le service de cette évaluation et pour l'amélioration de la qualité de leur accompagnement.

La Charte des Droits et Libertés des personnes accueillies. Les résidents ont été sollicités pour donner leur avis sur la nouvelle charte avec des pictogrammes et du texte plus simple proposés par les professionnels.

Les "Olympiades". Réalisation de montages photos sur le thème du sport avec la participation de résidents et de professionnels. Utilisation de ces montages pour le jeu de chamboule-tout pour la journée de la Fondation.

D'autres activités sont proposées en fonction des demandes, 13 ont été réalisées cette année :

- Un temps d'échanges avec l'animateur et le pair aidant a regroupé 8 résidents pour recueillir leurs envies d'activités créatives et leur présenter les projets : atelier couture, atelier arts, projet photos.

- Un vide dressing : l'occasion pour des résidents de trouver des vêtements gratuitement. Les vêtements qui ne sont pas pris par les résidents sont remis à Emmaüs. Ce temps est toujours festif et plait aux résidents.
- Deux barbecues dans les hébergements disposant d'un petit jardin.
- Des jeux de société type « blind test ».

4.2.2 Activités en externe

26 activités ont été réalisées en externe, regroupant :

- Des spectacles au théâtre de Villejuif (avec lequel nous avons mis en place un partenariat pour un tarif de groupe à moindre coût ainsi que l'accueil de notre groupe par l'équipe permanente du théâtre).
- Des séances de cinéma.
- Des séances de bowling (2 fois) et au bar à jeux OYA (2 fois).
- Des visites de musées : Musée de l'illusion, les Archives Nationales et visite de l'exposition de la Foire de Paris
- Visites et découvertes de différents sites : base de loisirs à Meaux, France Miniature, Provins.

4.2.3 Temps fort de 2024

Pour suivre l'actualité des Jeux Olympiques à Paris, l'activité "Olympiades" a été proposée :

- Journée de la Fondation au mois de juin : préparer des décorations et des jeux et participer à l'animation de l'événement.
- Conception et réalisation commune d'une "fresque" sur le thème du mouvement : 3 séances animées pas une partenaire, en présence de plusieurs professionnels avec la participation d'une quinzaine de résidents. Chaque personne a pu peindre sur une toile son motif avec sa représentation personnelle du thème central.
- Conception et réalisation de décoration et de jeux durant 2 séances entre résidents et professionnels : "flammes" olympiques, médailles, chamboule-tout et jeux de lancé
- Olympiades entre professionnels et résidents au mois de juin.
- Jeux d'extérieurs dans un espace vert du Kremlin Bicêtre.

4.2.4 Fête de fin d'année

Participants : 25 résidents et 9 personnes accompagnées par les ACT HLM et toute l'équipe des ACT et des ACT HLM.

La ville d'IVRY a mis gratuitement une salle à disposition. La préparation de la salle, le service à table et l'animation ont été menés à bien par l'ensemble des professionnels.

La soirée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et bienveillante, marquée par de nombreux échanges et beaucoup de rires partagés. Tous les résidents ont profité pleinement de ce moment festif, les libérant un moment de leurs préoccupations liées à leur pathologie et difficultés sociales. Ils avaient pour la plupart mis leur plus belles tenues, rayonnants de fierté et de joie.

Le talent des résidents a été mis en lumière par la présentation de leurs réalisations faites lors des ateliers couture et arts. De même, un défilé de mode avec des matériaux recyclés a eu beaucoup de succès.

Le temps fort de la soirée, a été la présentation de la série de portraits photographiques en noir et blanc des résidents, réalisés par le pair aidant. Ces œuvres artistiques exposées pour la première fois, (il y aura d'autres expositions en 2025 dans d'autres lieux) ont touché profondément les résidents, d'autant plus que certains professionnels avaient également participé au projet.

La soirée s'est poursuivie par un bal, dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Pour les résidents rencontrant des difficultés à se déplacer, nous avons assuré leur retour à domicile.

Témoignage d'une résidente : *"Cette fête restera gravée dans ma mémoire comme un moment magique, de plaisirs partagés et de belles rencontres. Je me sens beaucoup mieux."*

4.3 L'ACCES AU NUMERIQUE

Avec la participation de 7 résidents, un document a été produit : le *"pense bête numérique"*.

Ce livret réunit les icônes, applications et fonctionnalités dont les résidents ont besoin dans le suivi de



ICÔNE	NOM APPLICATION	UTILITE
	AGENDAS	SERT : A SE SITUER DANS LE TEMPS, PLANNIFIER
	GESTIONNAIRE DE FICHIERS	C'EST LA QUE JE POURRAIS TROUVER TOUTS MES DOCUMENTS, PHOTOS et VIDEO
	PARAMETRES	C'EST LA QUE JE POURRAIS FAIRE TOUTS LES REGLAGES DE MON TEL
	SMS/RCS	APPLICATION A DEFAUT DES MESSAGES ECRIT
	APPAREIL PHOTO	APPLICATION A DEFAUT POUR PRENDRE DES PHOTO
	MAIL ANDROID A DEFAUT A NE PAS CONFONDRE AVEC GMAIL	RECEVOIR ET ENVOYER DES MAILS
	GMAIL : Boite mail mais aussi fais office de compte Google	RECEVOIR ET ENVOYER DES MAILS

WhatsApp : cette application sert à envoyer des sms, mais aussi des vidéos, communiquer en groupe et envoyer des fichiers :		
APPEL AUDIO OU VIDEO	Sélectionné la personne et en haut à droite vous aurez 2 logos la caméra pour la visio et le téléphone pour les appels appuyez sur celui dont vous avez besoin	
ENVOYER UN MESSAGE	Sélectionnez la personne, dès que cette fenêtre apparaît appuyez sur la zone blanche le clavier apparaît et tapez votre texte	
LIRE UN MESSAGE	2 FACONS: A PARTIR DE LA BARRRE DE NOTIFICATION OU A PARTIR DE L'APPLICATION DES QUE VOUS VOYEZ APPARAÎTRE LE TEMOIN ROUGE AVEC	
ENVOYER UNE PIECE JOINTE	SELECTIONNE LA PERSONNE ET SUR LA ZONE DE TEXTE IL Y A UN TROMBONNE COMME INDIQUE SUR L'IMAGE, APPUYEZ DESSUS UNE FENETRE S'OUVRIRA VOUS DONNANT LE CHOIX ENTRE VOS DOCUMENTS AUDIO ET PHOTOS SELECTIONNE ET ENVOYEZ	

leurs démarches. Ce livret sera personnalisé, et évoluera au fil des difficultés repérées par le résident ou son référent social.

Ce Livret est encore à perfectionner et à présenter à plus de résidents.

Un accompagnement est aussi fait sur la prévention comme les "spam", colis à récupérer, faux appels téléphoniques etc.... Grâce à cette sensibilisation les résidents savent rester en alerte et en cas de doute, contactent les professionnels pour vérification (une tentative d'arnaque sur une des résidentes a pu être déjouée).

4.4 LES GROUPES D'EXPRESSION

Les groupes d'expressions se font un lundi matin par mois au moment du petit déjeuner, ce qui permet d'avoir plus de résidents et de personnes accompagnées.

Nombre de rencontres en 2024	Nombre moyen de participants
11	9

Thèmes abordés en 2024

- Registre de réclamation ou de satisfaction / Fiche évènement indésirable

En plus des moyens (information directe aux professionnels ou contact par téléphone, mail) dont les résidents disposent déjà pour faire connaître une difficulté, il a été mis à disposition à l'entrée des bureaux Le Registre de Réclamations ou de Satisfaction de la personne accueillie. Ce document formel, permet de tracer les messages, demandes des résidents et d'en assurer le traitement et le suivi. Ce registre est étudié régulièrement par l'équipe et les informations retransmises aux représentants des résidents pour le Groupe d'Expression.

La fiche évènement indésirable est également à disposition de tous à l'accueil des bureaux et les modalités de traitement de l'évènement seront identiques à celles du Registre de Réclamations ou Satisfaction.

- La Journée Nationale de la FSH des Personnes Accompagnées
- Apas : Viacti
- L'accueil de l'ACT : changement de l'affichage et de la disposition du mobilier à l'entrée du local. Un groupe de travail entre résidents et professionnels s'est réuni pour repenser l'accueil et notamment, les affichages qui seront davantage identifiés avec un panneau d'informations institutionnelles, un panneau des activités proposées et un panneau sur la prévention santé.
- La laïcité
- La carte du résident des ACT : création d'une carte permettant au résident d'être identifié comme étant pris en charge par les ACT en cas de besoin
- La préparation à l'évaluation ; voir le point "Activités en interne"
- Les élections des représentants du Groupe d'Expression : "campagne électorale" avec slogans et photos.

A chaque Groupe d'Expression, le planning des activités du mois suivant est présenté, ainsi que les projets à venir (Olympiades, groupe de musique etc.)

4.5 LES RENCONTRES DE LA FEDERATION SANTE HABITAT

Une rencontre en présentiel avec 2 résidents et 2 professionnels.

Cette journée s'est déroulée aux ACT « Les studios de la Tourelles » à Paris sur le thème de la sortie des ACT.

Par différents ateliers, les participants ont pu témoigner sur leur parcours et sur leurs craintes et espoirs à la sortie des ACT.

Deux rencontres en visioconférence avec 2 avec 5 résidents et 4 professionnels.

Ces visioconférences permettent de préparer la journée annuelle de la FSH.

4.6 LES AUTRES PARTENARIATS

Le CCAS de Villejuif a été rencontré et la relation partenariale s'est renforcée. Des signalements de situation commencent à émaner de ce service pour un avis avant une orientation vers l'équipe mobile ACT HLM.

Une réunion en visioconférence a été organisée avec la MDPH 94 pour comprendre leur fonctionnement et pouvoir fluidifier le traitement des dossiers pour des demandes d'AAH, RQTH et PCH.

Comme prévu l'année dernière, le contact a été repris avec l'ACT SOS de Créteil. La rencontre des 2 équipes aux ACT 94, puis les visioconférences organisées pour un travail collaboratif sur une démarche commune vis-à-vis de la Préfecture 94 n'a pas pu aboutir du fait de changement dans l'équipe de l'ACT SOS.

Deux rencontres avec des structures d'hébergement de Villejuif ont été réalisées par des référentes sociales et la chargée de mission logement ; la résidence autonomie des Lozaites et la résidence accueil de Vitry. Ces démarches sont très importantes pour pouvoir adresser au mieux les résidents et aussi pour faire connaître les ACT.

Pour continuer à s'ancre sur le territoire, des référentes sociales ont participé à une rencontre des partenaires de la solidarité à Villejuif.

Perspectives 2025 :

Se rapprocher davantage des instances et structures de chaque ville où sont implantés les logements des ACT.

4.7 LE NUMERIQUE EN INTERNE



Le logiciel métier :

Mise en production en octobre 2021, notre plateforme logicielle SAAS (Software As A Service) MédiatEAM est maintenant utilisée par toute l'équipe en tant qu'outil principal tant pour les dossiers usagers que pour le planning, les transmissions et les comptes rendus de réunions par l'ensemble de l'équipe.

Comme chaque année, de nouveaux paramétrages du logiciel ont dû être réalisés afin de tenir compte des évolutions du service et des exigences des nouveaux RASA. Cependant, le process est devenu plus facile et connu de tous, notamment des travailleurs sociaux.

Les services socles du Ségur :

Fin 2023, nous avons contractualisé avec l'ANS dans le but de pouvoir bénéficier des financements SONS pour avoir accès aux services socles du Ségur, INS, DMP et MSS.



En janvier, les premières synchronisations INS et les premiers accès au DMP ont fonctionné, et à partir du mois de mars, le médecin, l'IDEC et une les infirmières ont pu commencer à utiliser ces deux services de manière régulière.

La Messagerie Sécurisée de Santé a été mise en place en mai grâce à l'opérateur mipih, fournisseur de Medimail. Nous avons choisi de créer une seule boîte organisationnelle, accessible par le médecin et les infirmiers. Nous avons mis en place le connecteur pour notre logiciel métier MédiatEAM, mais le connecteur Outlook n'est pas encore opérationnel.

En 2025, nous prévoyons de créer des RPPS+ avec des cartes CPx pour les aides-soignants dans le but que l'ensemble de la coordination médicale ait accès aux services socles du Ségur.

L'inclusion dans l'écosystème territorial :



Au mois de mars, la cheffe de projet innovation territoriale du DAC 94 ouest nous a proposé de participer à une expérimentation concernant la mise en place d'un tchat sécurisé ayant pour objectif de garantir la confidentialité et la protection des échanges en ligne des professionnels de santé du Val de Marne. Ainsi, nous avons participé au Comité de pilotage de l'expérimentation « santélien » en tant que structure médico-sociale.

Après plusieurs retours d'expériences en juillet, en septembre et en novembre, nous avons pu expliquer aux chargés de projets, comment et pourquoi la mise en place d'un tel outil est compliquée pour une structure comme la nôtre.

Maintenant que la phase d'expérimentation est terminée et l'outil prêt à être déployé, une nouvelle réunion est prévue en janvier 2025 avec la chargée de mission du DAC 94 ouest, la référente territoriale 91-94 du GIP SESAN et l'ensemble de la coordination médicale afin de trouver des solutions à la mise en place effective de l'outil.

5 LA GESTION DES APPARTEMENTS

Par le responsable du service logistique

Les missions sont maintenues pour l'entretien technique, l'équipement, les petites réparations dans les logements et dans les bureaux.

Souvent, quand il faut faire appel aux gardiens d'immeuble, il doit les relancer à de nombreuses reprises, ce qui retarde les travaux ou la remise de nouvelles clés ou bip d'entrée.

En 2024, il a supervisé des travaux effectués par une entreprise d'insertion dans 2 hébergements et dans les nouveaux bureaux du 110 av de Fontainebleau au Kremlin Bicêtre. Il a conçu et réalisé lui-même l'aménagement et l'équipement de 2 cuisines. Le bail des bureaux du 108 avenue de Fontainebleau ayant été résilié, il a organisé le déménagement du mobilier qui a été réutilisé et le stockage des affaires qui serviront pour la future résidence d'Ivry.

Dans certains hébergements, il doit trouver des solutions inventives pour faire des réparations, car les immeubles sont anciens avec des types de matériels qui n'existe plus (enrouleur de rideaux roulants, poignées de fenêtres, robinetterie...)

Perspectives 2025 :

Poursuite des travaux d'entretien, de réparation de mobilier et de rénovation pour des hébergements dans lesquelles le même résident est resté plusieurs années.

Par les aides-soignantes.

Points Marquants en 2024 :

En 2024 il y a eu des changements sur les 2 postes :

Retour de l'aide-soignante de son congé maternité au mois de mai et embauche d'une nouvelle aide-soignante au mois d'octobre.

Perspectives 2025 :

Simplifier le circuit des achats du matériel d'équipement et des produits d'entretien pour gagner en coût et en temps.

6 LA DEMARCHE QUALITE EN 2024

Les actions réalisées en 2024 dans le cadre de la démarche qualité :

Evaluation de la structure :

L'année a été fortement marquée par la préparation en interne de l'évaluation et l'évaluation en elle-même avec le cabinet Eteveal (en octobre 2024).

La forte implication des professionnels et des personnes accompagnées a permis de réaliser la préparation à l'évaluation de façon complète et efficace. La cohésion entre les membres de l'équipe et entre les professionnels et les résidents a été renforcée et la compréhension mutuelle s'est développée.

- L'organisation mise en place :
 - 5 demi-journées et 1 journée de procédures pour finaliser les procédures et protocoles
 - Temps de travail spécifiques pour les professionnels, avec le jeu " La boîte d'éval"
 - Temps sur les petits déjeuner avec les résidents ; reprise des grilles Synae et révision avec un jeu « J'éval »
 - Des entretiens spécifiques menés par les référents sociaux et para médicaux pour les 7 personnes accompagnées retenues pour être interrogées par les évaluateurs.

L'évaluation qui s'est déroulée sur 2 jours et demi a été très intense, pour les professionnels et aussi pour les résidents interrogés.

Les résultats de l'évaluation ont été très satisfaisants, avec une note de 3.92 sur 5 et une étoile pour l'emploi et l'action du pair aidant (voir appréciation générale en annexe).

Enquête de satisfaction :

Grâce à la mobilisation de tous les professionnels, l'ensemble des résidents a pu répondre au questionnaire de satisfaction. Globalement les résidents sont satisfaits des services rendus par les ACT à plus de 90% .

Les réponses recueillies (pourcentage des résidents) vont permettre d'affiner et d'ajuster nos pratiques sur les points améliorer.

- L'accueil
 - 12 % : la présentation aux autres résidents au moment de l'accueil leur a manqué
 - 29 % : l'accompagnement pour visiter l'environnement du nouveau lieu de vie leur a fait défaut
 - 6 % : les informations sur les documents contractuels et sur le travail collectif n'ont pas été suffisantes
- L'hébergement
 - 15 % : le manque de certains éléments de confort dans l'hébergement et la qualité de l'environnement extérieur sont remarqués
- La sécurité et les situations d'urgence
 - 3 % : la méconnaissance des numéros d'urgence
- L'accompagnement personnalisé
 - 6 % : insatisfaction de la proposition des ateliers
 - 12 % : insatisfaction des réponses apportées dans le domaine de l'insertion professionnelle
 - 3 % : insatisfaction de l'aide au budget
 - 3 % : insatisfaction de l'accompagnement médical
- La participation à la vie sociale et citoyenne
 - 12 % : insatisfaction
- La convivialité
 - 3 % : insatisfaction
- La sortie du dispositif
 - 18 % : sentiment de manque de préparation à la sortie ou au relogement

Révision de certains documents institutionnels :

Le projet de service, le règlement de fonctionnement et la charte des droits et libertés de la personne accueillie ont été retravaillés entre les professionnels.

Perspectives 2025 :

Par rapport à l'enquête de satisfaction, les formulations des questions seront à reprendre pour obtenir encore plus de réponses pertinentes et exploitables.

Il est programmé des temps de travail avec les résidents pour leur présenter et recueillir leurs avis sur les documents institutionnels revisités par l'équipe, avant validation par le siège de la Fondation.

7 LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs des ACT 94 Hébergement

Fonction	ACT 94 ETP sur l'année	ACT HLM ETP sur l'année	Mesure 27
Direction	1.23	0.01	
Encadrement	1.70	0.30	
Administration	1.10	0.07	
Gestion	0.48	0.02	
Services généraux	1.65	0.02	
Socioéducatif	6.41	1.09	1
Para médical	4.03	0.07	
Médical	0.52	0	
TOTAL	17.23	1.58	1

Les formations et colloques suivis par les équipes en 2024 :

Les professionnels ont pu bénéficier de formation continue au niveau individuel et collective, ce qui renforce les compétences pour une prise en charge optimale des résidents et améliore encore la cohésion d'équipe pour le développement des actions collectives et du bien-être de chacun.

Colloques

- Colloque FSH (directrice, cheffe de service, référente sociale et pair aidant)
- Séminaire FSH (une infirmière, une référente sociale, cheffe de service)
- Congrès SFLS (Société Française de Lutte contre le Sida) " Bien vieillir avec le VIH (directrice et pair aidant)
- Colloque IGIKALI (pair aidant, infirmière, aide-soignante, 2 référentes sociales)

Formations

- Théâtre Forum sur 3 jours (toute l'équipe) : "Sensibilisation au rôle des résidents"
- Les rendez-vous de l'innovation CNSA en visio : " Expérimenter au service de la participation des personnes. Enjeux opérationnels, potentialités et perspectives (directrice et cheffe de service
- Formation au BEP sur 2 jours par le Pôle Ressources ETP (une infirmière et 2 référentes sociales)
- Formation sur la "Médiation culturelle" (une référente sociale)
- Formation sur le thème de la "Protection sociale des personnes étrangères" 3 travailleurs sociaux pour une durée totale de 48 heures.

- Formation "santé mentale et psycho trauma" sur une journée de 7 heures, concernant 12 personnes soit 84 heures au total.
- Formation FSH " Repérage précoce et intervention brève en addictologie" sur 2 jours soit 14 heures, concernant 13 personnes soit 182 heures au total.
- PSC1 : 4 salariés cette année sur une journée de 7 heures soit 28 heures au total.
- La pratique du dialogue : le chef de service sur 2 journées de 7 heures soit une durée totale de 14 heures.

Le plan des compétences comprenait les formations suivantes : la pratique du dialogue, la protection sociale des personnes migrantes et droit au séjour, les états dépressifs, le repérage précoce et intervention en addictologie, PSC1 et la posture professionnelle.

8 CONCLUSION

L'année 2024 a été riche et très dynamique, grâce à l'engagement, à l'investissement et à la motivation de nos équipes. Leur dévouement nous a permis de maintenir une approche à la fois attentive et proactive vis-à-vis de l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux personnes que nous accompagnons.

Tous nos efforts et investissements professionnels ont été soulignés cette année par les résultats notifiés dans le rapport d'évaluation externe rendu par le cabinet ETIKEVAL.

Cependant nous devons souligner les difficultés liées aux ressources humaines pour le recrutement des soignants, para médicaux, psychologue (pour le service HLM) et travailleurs sociaux.

Ces difficultés entraînent un sous-effectif quasi permanent tout au long de l'année et des ralentissements dans les admissions de nouveaux résidents en ACT.

Il est nécessaire de souligner à nouveau les défis croissants auxquels sont confrontés les résidents étrangers malades, notamment les obstacles rencontrés pour le renouvellement ou l'obtention d'un titre de séjour, ou pour la suppression d'une OQTF.

Cette situation complexifie considérablement leur capacité à envisager sereinement leur parcours de soins et leur projet de vie. L'accès de plus en plus restreint aux droits entraîne des perturbations alarmantes dans la prise en charge médicale et place les professionnels qui les accompagnent face à des difficultés notables, allant jusqu'à remettre en question le sens de leur mission.

Certains résidents, pourtant prêts à vivre de manière indépendante grâce à l'autonomie acquise dans la gestion de leur pathologie et une bonne compréhension des démarches administratives, se retrouvent dans l'incapacité de quitter les ACT faute de titre de séjour valide.